

Commission Amiénois
Réunion du 6 Novembre 2025

Présents : Nicolas CAUVIN, Antonio DOS SANTOS, Philippe FOURE, Rémi LEBOUE.

Les décisions de la Commission sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel Affaires Générales dans un délai de 2 jours, à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions édictées par l'article 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF (à envoyer à wleclercq@somme.fff.fr).

HOMOLOGATION

La commission homologue les résultats du 1^{er} tour des challenges D5 et D6 qui n'ont pas donné lieu à contestation.

AFFAIRES LITIGIEUSES DES COMPETITIONS COUPES

- Match Amiens CSA Montières 3 – FC Beauval, Challenge D6 du 26/10/2025**

Réclamation de Beauval sur la participation et la qualification des joueurs d'Amiens Montières 3 pour avoir joué en équipe supérieure le match précédent alors que celle-ci ne joue pas ce jour ou le lendemain.

Le dimanche 26/10, l'équipe 1 d'Amiens Montières joue contre Flesselles en Challenge JP Demagny
Le dimanche 26/10, l'équipe 2 d'Amiens Montières ne joue pas.

La commission prend en compte le dernier match d'Amiens Montières 2 datant du 19/10 contre Ailly s/Noye
Après vérification, il s'avère que les joueurs MARY Wesley, ADDA Abdelkarim et BEN MOHAMED Omar ont participé en équipe 2 le 19 octobre

La commission dit que le club d'Amiens Montières a enfreint le règlement.

La commission donne match perdu par pénalité sur le score de 3 à 0 à Amiens Montières 3.

L'équipe de Beauval est qualifiée pour le tour suivant

Les Droits de réclamation sont mis au débit d'Amiens CSA Montières (30€).

TIRAGE DE LA COUPE SENIORS D5

La commission procède au 2^{ème} tour du challenges D5.

Challenge D5 : le 16 novembre 2025 à 14 heures 30

N° Match	Recevant	Visiteur
1	DEUX VALLEES 2	QCL SUD AMIÉNOIS 2
2	SAINS ST FUSCIEN 2	DAOURS 3
3	SAVEUSE	FIENVILLERS

FMI Obligatoire - 1 arbitre par rencontre à la charge du club recevant

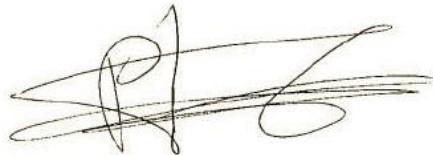
Les équipes d'AMIENS PIGEONNIER 2, US CORBIE 2, RC DOULLENS 3, OL LE HAMEL 2 et US MERICOURT L'ABBE sont exemptes de ce tour

Prochain tour en 2026.

Challenge D6 : en 2026

Sont qualifiées pour les 1/4 Finales en 2026 les équipes de FC GROUCHES LUCHUEL ou AMIENS FC 2, AMIENS OLYMPIQUE 3, FC BEAUVAL, US CORBIE 3, US FLESSELLES 2, US LIGNIERES CHATELAIN 3, OL MOLLIENS 2 et ES NAOURS.

Le Président
Philippe FOURÉ



Le secrétaire de séance
Antonio DOS SANTOS

